NATIONS
UNIES

S



# Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/1252
15 décembre 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 9 DÉCEMBRE 1999, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur mon précédent rapport au Conseil de sécurité sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/1999/1015).

Au paragraphe 38 de ce rapport, j'ai indiqué que le gouvernement de transition de la Guinée-Bissau avait demandé que le mandat du Bureau soit prorogé d'un an lors de son expiration, le 31 décembre 1999. J'ai également indiqué que je reviendrais sur cette question devant le Conseil après avoir consulté le nouveau gouvernement qui sortirait des urnes à l'issue des élections législatives et présidentielles du 28 novembre.

Comme les membres du Conseil de sécurité le savent, les élections en Guinée-Bissau se sont déroulées à la date prévue. Étant donné qu'aucun des candidats à la présidence n'a reçu la majorité requise des voix, un second tour doit avoir lieu au cours de la deuxième quinzaine de janvier 2000.

Après avoir consulté à nouveau le gouvernement de transition, je propose que le mandat du Bureau soit prorogé pour une période de 3 mois s'achevant le 31 mars 2000. Je reviendrai à nouveau sur cette question devant le Conseil à l'issue du second tour de scrutin.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. ANNAN

-----

99-39110 (F) 151299 151299